

# Procès-verbal

## Séance du 22 Mars 2018

L' an 2018, le 22 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en mairie sous la présidence de Madame Lisiane MOREAU, Maire de Péault (Vendée).

**PRÉSENTS** : Mme Lisiane Moreau, MM Laurent Menanteau, Gérard Commarieu, Thibaud Renaudeau, Thierry Martin, Freddy Orgerit, Michel Papin, Anthony Poiraud, Marc-Henri Le Vaillant, Rodolphe ARNEAUD.

Excusé(s) : MM. GUILBAUD Laurent, ANGIBAUD Mickaël, Mme LIEVRE Valérie.

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 13
- Présents : 10

---

### REUNION CONCERNANT LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2018-2020

#### ➤ AMENAGEMENT DU BOURG

Mme le Maire présente aux conseillers municipaux le projet d'aménagement du bourg qui a fait l'objet d'une étude en 2013 dans le cadre du F.D.U.R, contrat avec le Département échu en 2017. Le conseil municipal avait délibéré et fixé différents secteurs d'aménagement en tranche ferme et conditionnelle comme suit :

Le montant estimatif global H.T s'élevant à 812 695 € H.T (hors travaux SYDEV), le conseil municipal avait retenu deux tranches de travaux

#### TRANCHE FERME :

Secteur	Localisation	Nature des travaux	MONTANT HT	SYDEV	ESTIMATIF
1.1a	Cimetière Rue du calvaire	Liaison piétonne de l'entrée du cimetière à la rue du Puits Beaudoure.  Plateau RD 50 au niveau entrée du cimetière	43 641 €	Effacement des réseaux électriques et téléphoniques  Extension sur la liaison piétonne	Entre 22 000 € et 55 000 €  Plus borne pour la liaison  Entre 8 750 € et 12 500 €
2.1b	Carrefour monument aux morts	Marquage au sol par une chaînette pavée	3 447 €		

2.5 a	Entre mairie et école	Requalification des trottoirs de la salle polyvalente, acquisition foncière  Plateau surélevé devant la mairie  Suppression mur en parpaings	108 756 €		
2.5b	Abords de la mairie  Et parking	Voie communale, abords de la mairie et parking	145 869 €	Extension du réseau d'éclairage sur les liaisons piétonnes, abord mairie et parking	Entre 9100 € et 13 000 €
2.5c	Liaison piétonne vers l'école et son parking	Accès avec la réorganisation de l'espace cour (nécessite une négociation avec trois propriétaires)	78 300 €	Extension du réseau mise en place de borne décorative	Entre 8750 € et 12 500 €
3.3	Stationnement rue des écoles	Création de 3 places de stationnement	7 976 €	Effacement des réseaux sur 125 m  3 candélabres	Entre 26 000 et 66 300 € €

TRANCHE CONDITIONNELLE

1.1b	Abords du cimetière et parking	Parking arboré	50 942 e	Extension du réseau d'éclairage et pose de 2 candélabres	Entre 5 810 € et 8 300 €
1.2	Route de lavaud	Rééquilibrage des trottoirs partie Sud pour assurer un passage personne à mobilité réduite	48 308 €	Effacement des réseaux sur 250 m  12 candélabres	Entre 46 000 € et 110 000 €
1.3	Rue du calvaire/ Rue de la Billoterie	Plateau avec marquage au sol et bande résine annonçant le virage	29 848 €		
2.1a	Rue du calvaire/rue du puits du bois	Plateau surélevé	57 236 €		
2.2	Rue principale	Entre les 2 plateaux 1.3 et 2.5a  Recalibrage de la largeur de la voie et trottoirs 1.40 m	54 854 €		

2.3	Abords de l'église et la place Menanteau	Bordures neuves et zone pavée	59 835 €		
2.4	Parking salle polyvalente	<i>TRAVAUX REALISES en 2016-2017</i>	23 968 €		
3.1 et 3.2	Rue principale	Largeur des trottoirs est conservée, reprise en enrobé, reprise des carrefours et des bordures	85 214 €	Effacement des réseaux sur 175 ml 6 candélabres	Entre 54 000 € et 96 000 €

- Finances :

Au vu des montants élevés présentés, Mme le Maire expose l'enveloppe budgétaire qui pourrait être allouée aux travaux d'aménagement, soit 200 000 euros, composée de deux subventions pour la période 2018-2020 :

- Le Contrat Vendée Territoire (CVT) d'un montant de 57 689 euros (contrat signé)
- Le Contrat Région Territoire (CRT) d'un montant de 47 364 euros (signature à venir).

Mme le Maire indique que pour l'année 2018, seul le CVT sera inscrit au budget en raison de l'absence de signature du contrat CRT pour le moment.

Le reste à charge de la commune pourrait être en partie financé par de l'autofinancement et un nouvel emprunt. Mme le Maire sollicitera l'avis du Comptable public.

- Avis du conseil municipal et propositions

Après présentation du projet et des conditions, Mme le Maire demande l'avis du conseil municipal sur le sujet.

- Rodolphe Arneaud : afin de pallier au problème de vitesse souligné par les riverains, les travaux de sécurité sont prioritaires, notamment aux entrées de bourg.

Mme le Maire approuve cet avis et propose de prioriser la sécurité et de mettre de côté l'embellissement du bourg.

- Gérard Commarieu indique que l'entrée par La Vergne est également dangereuse.
- Anthony Poiraud mentionne la dangerosité de la Route de Mareuil.

Mme le Maire expose ses propositions aux membres présents :

- Entrée du bourg par Lavaud (non inclus dans le projet présenté) : faire ralentir dès le panneau d'entrée d'agglomération
- Rue du Calvaire : plateau ou autre....
- Monument aux Morts : aménagement ou signalétique...
- Rue Principale : notamment après le croisement de la rue des écoles
- Rue des Ecoles : avis du département pris ; à revoir
- Rue de Mareuil
- Rue du Puits du Bois
- Rue du Pont Eiffel
- Rue de la Châtelaine.

Mme le Maire se renseignera sur une éventuelle subvention au département au titre des aménagements de sécurité.

Elle souligne le problème de l'effacement de réseaux et indique qu'il serait judicieux de réaliser des travaux qui ne génèrent pas un éventuel futur effacement de réseaux.

Gérard Commarieu s'interroge sur la vente du terrain communal s'il n'y a plus de projet de sortie de l'école. Mme le Maire indique que les armoires pour le haut-débit et la fibre optique sont sur le terrain et qu'en raison de sa situation, une sortie véhicule est difficilement possible .

➤ AUTRES TRAVAUX

Mme le Maire présente d'autres projets possibles et sollicite les propositions des conseillers présents (voir tableau récapitulatif ci-dessous).

- ❖ Voirie communale : Mme le Maire sollicite l'avis des membres sur les travaux prioritaires de voirie.
- Rodolphe Arneaud souligne que plusieurs rues se dégradent : rue du Pré Clos, rue du Coteau Gourdon...
- Mme le Maire mentionne également une portion de la rue du Puits du Bois, le chemin qui rejoint la RD 60 en direction des Magnils et la peinture signalétique au sol (devis auprès de Signalisation 85 à demander).

❖ Signalétique dans la commune (panneaux d'information et de direction)

❖ Mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux

- Salle Norbert Meunier :

Les travaux de mise en accessibilité, estimés à 37 000 € concernent les cheminements extérieurs (réalisés avec le parking en 2017), la signalisation intérieure (peinture, bandes d'éveil), l'adaptation des sanitaires, des vestiaires et le mobilier (bar et élévateur). Ces travaux feront l'objet d'un dossier ADAP avec échancier à faire valider par la préfecture. Des dérogations peuvent être demandées.

Mme le Maire propose que ces travaux soient réalisés en même temps que le changement du plafond et du panneau bois de la façade dans un programme général de rénovation de la salle ; ce qui permettrait de solliciter une aide de la région au titre du Fonds Régional de Développement aux Communes (FRDC).

Cette subvention, située entre 10 à 15% du montant des travaux HT avec un plafond de 50 000 €, n'est pas cumulable avec le CRT. Mme le Maire sollicitera le Comptable public pour inscrire le plafond en investissement.

Anthony Poiraud demande s'il n'est pas possible de prévoir des fixations spécifiques pour la décoration afin d'éviter de détériorer le plafond ainsi que pour des fixations pour des spots à l'avant de la scène et mentionne le mauvais état de l'auvent à l'entrée de la salle qui pourra être remplacé dans le cadre de l'opération.

Thibaud Renaudeau suggère des crochets sur certaines plaques afin de guider les emplacements de décorations des locataires de la salle.

- Eglise : mise aux normes accessibilité estimées à 18 000 € (rampes amovibles et signalisation PMR)
- Ecole : mise aux normes accessibilité estimées à 6 000 (suppression d'une porte des WC, marches extérieures à peindre, bande de guidage, garde-corps, place PMR)
- Restaurant scolaire : mise aux normes accessibilité estimées à 7 300 € (porte d'entrée à changer, garde-corps, lavabo)

Mme le Maire propose que ces travaux à l'école et restaurant scolaire soient reportés à 2019 afin de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) auprès de l'Etat et de pouvoir y intégrer les travaux de peinture du couloir et de la façade.

- ❖ Garage de l'école : aménagement en garage à vélos + local technique : chiffrage et plans à effectuer
- ❖ Four du restaurant scolaire : il a été signalé un dysfonctionnement du four (problème de cuisson). Après visite du technicien, aucun problème n'a été constaté. Le rapport indique que le four fonctionne bien et correspond aux normes de la restauration collective. Une contre-visite va être faite (problème de fissures ou de volume à cuire ?). Un devis pour remplacement à neuf a été demandé.  
Gérard Commarieu s'interroge sur un agrandissement de la cantine. Mme le Maire rappelle l'historique et l'urgence en 2007 des travaux de rénovation du restaurant scolaire et indique l'investissement trop important que cela engendrerait.
- ❖ Lotissement : Gérard Commarieu souligne le problème des trottoirs enherbés lié au stationnement des véhicules (barrière, enrobé ou plantations ?)
- ❖ Programme de plantations à Port Soulay : Gérard Commarieu sollicitera le Parc du Marais Poitevin pour une éventuelle subvention. Mme le Maire sollicitera la Chambre d'Agriculture pour connaître les possibilités existantes.  
Rappel : la vente de bois des arbres abattus reste à programmer.
- ❖ Ecole : 3 ordinateurs de la classe mobile sont à changer (coût 2396 €) ; un devis comparatif pour le changement complet de la classe mobile a été demandé.
- ❖ Copieurs mairie et école : fin des contrats de maintenance en mai 2018. Changement en location ou achat à prévoir
- ❖ Eglise : trappe du clocher à réaliser (1 546 €) + voir devis pour changement du plancher derrière l'autel et les bancs + panneaux bois dans le chœur (opération sur 2019 ?)
- ❖ Rue du Puits du Bois : Anthony Poiraud souligne le problème de l'eau stagnante au niveau du 13 rue du Puits du Bois ; Laurent Menanteau signale un busage à cet endroit.
- ❖ Devis pour la rénovation des 2 puits rue du Pont Eiffel et rue du Puits du Bois (2 397.50 €)
- ❖ Tables salle Norbert Meunier : remplacement de 10 nouvelles tables ; Thibaud Renaudeau remarque qu'il faudrait 1 ou 2 tables plus petites et remplacer le cendrier en mauvais état.
- ❖ Mat au monument aux Morts : environ 100 euros
- ❖ Illuminations : enveloppe à définir
- ❖ Sécurisation de l'école : Mme le Maire informe que la gendarmerie, après visite des lieux, a transmis ses préconisations de sécurisation de l'école verbalement (rehaussement des murets, gâche électrique, portail et portillon, téléphone ou visiophone, palissade à l'arrière)

Opération	Coût prévisionnel	Observations
Voirie communale	Enveloppe à définir	Rues à définir
Signalisation au sol	Devis à effectuer	Point des travaux à effectuer
Signalétique dans la commune	Devis à effectuer	Point des travaux à effectuer
Travaux de mise aux normes accessibilité et rénovation de la salle polyvalente (plafond, bardage, auvent)	37 000 € pour la mise en accessibilité + devis plafond et panneau bois de la façade à venir	Subvention FRDC à solliciter
Travaux de mise en accessibilité de l'église	Rampe estimée à 18 000 €	
Eglise : trappe + rénovation de plancher et panneaux	1 546.80 € pour la trappe Devis à effectuer pour plancher et panneaux	Report en 2019 ?
Travaux de mise en accessibilité l'école et du restaurant scolaire + peinture de l'école		Report en 2019 - subvention DSIL
Aménagement d'un garage à vélos + local technique à l'école	Chiffrage et plans à effectuer	
Four au restaurant scolaire	Devis à venir	Contre-visite du technicien
Travaux de sécurisation de l'école		
Classe mobile de l'école	3 ordinateurs : 2 396 €	Devis comparatif pour changer la classe mobile entière à venir
Copieurs mairie et école	Devis en cours	Investissement ou fonctionnement (achat ou location) – fin de contrat en mai 2018
Rénovation des puits	1 050 € rue du Puits du Bois, 975 € rue du Pont Eiffel	Priorité au puits visible de la rue du Pont Eiffel ?
Lotissements	Trottoirs enherbés : fonctionnement ou investissement selon décision	
Achat de tables à la salle + cendrier	750 € pour 10 tables	Identiques à celles de 2017
Chaises de la salle du conseil	Mini 600 € pour 15 chaises	Selon modèle
Mât pour le monument aux morts	100 €	En acier
Illuminations de Noël	enveloppe à définir	

❖ Mme le Maire indique qu'il reste 2 bancs à poser (devant la salle polyvalente).

Mme le Maire conclut la réunion en mentionnant que la commission finances, qui se réunit mardi 27 mars 2018) devra effectuer des choix pour le budget prévisionnel 2018.

En mairie, le 26/03/2018

Le Maire

Lisiane MOREAU


